

Ambassade du Royaume de Belgique à **Bujumbura**

Fax: +257 22 22 31 71 Mail: Bujumbura@diplobel.fed.be www.diplomatie.be/Bujumbura

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Ambassade du Royaume de Belgique au Burundi veut apporter des éclaircissements au sujet du conseil aux voyageurs au Burundi. Ce conseil, émis par le Ministère des Affaires Etrangères, est à trouver sur le site web de ce Ministère (www.diplomatie.belgium.be). Le dernier conseil pour le Burundi date du 26 juin de cette année et n'a pas changé depuis lors : http://diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager a letranger/conseils par destination/afrique/burundi/ra burundi.jsp

L'Ambassade du Royaume de Belgique appelle tous les intéressés à consulter la source officielle ou à contacter l'Ambassade pour des renseignements. L'Ambassade fait remarquer que la Belgique ne déconseille pas aux Belges de visiter la Burundi, ou de limiter les voyages à des visites essentielles.

Il est seulement déconseillé de visiter la Réserve naturelle de la Rukoko. Le conseil de ne pas circuler pendant la nuit à l'intérieur du pays est principalement dû à des raisons d'insécurité routière.

Bujumbura, le 4 novembre 2014